



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2020-17**

**Séance du 3 juillet 2020**

---

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-président: Corinne ROBACZEWSKI

**Modification des calendriers des DU GSE et DU SIPSM au titre  
de 2019-2020, en lien avec la crise du COVID**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés:

Nombre de vote pour: 19

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

M. LONGUEPEE indique que la fin de formation du DU Gestion du stress et des émotions (DU GSE) est repoussée au 05/09/2020 et celle du DU SIPSM au 30/09/2020, en raison de la crise sanitaire.

M. le Président soumet au vote la modification des calendriers des DU GSE et DU SIPSM, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 12 mai 2020

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

## • DU GESTION DU STRESS ET DES EMOTIONS (DU GSE)

### - CALENDRIER

Fin de formation repoussée au 05/09/20

*Date initiale de fin de formation : 13/06/20*

### - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation du module 2 «Module Pratique » est supprimée.

MCC initiales :

Chaque module (théorique, *pratique* et professionnel) donne lieu à notation.

La note du module théorique résulte de la moyenne de deux devoirs écrits organisés en fin de formation (même coefficient).

*La note du module pratique résulte de la moyenne de deux devoirs écrits organisés en cours de formation (même coefficient).*

La note du module professionnel résulte d'une évaluation orale organisée en fin de formation.

La nature des épreuves relève de la responsabilité pédagogique de chaque intervenant référent.

La note au diplôme est la moyenne des notes obtenues à chaque module (même coefficient à chaque note de module - compensation des notes entre les modules).

Les intervenants référents fournissent les notes à l'administration afin d'établir la notation globale nécessaire à l'obtention du diplôme.

Le DU est délivré à 10/20 de moyenne.

MCC corrigées :

Les modules théorique et professionnel donnent lieu à notation.

La note du module théorique résulte de la moyenne de deux devoirs écrits organisés en fin de formation (même coefficient).

La note du module professionnel résulte d'une évaluation orale organisée en fin de formation (en visio-conférence).

La nature des épreuves relève de la responsabilité pédagogique de chaque intervenant référent.

La note au diplôme est la moyenne des notes obtenues à chaque module (même coefficient à chaque note de module - compensation des notes entre les modules).

Les intervenants référents fournissent les notes à l'administration afin d'établir la notation globale nécessaire à l'obtention du diplôme.

Le DU est délivré à 10/20 de moyenne.

- **DU SOINS INFIRMIERS EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE (DU SIPSM)**

CALENDRIER

Fin de la formation repoussée : 30/09/20

*Date initiale de fin de formation : 20 mars 2020*